

Syndicat Professionnel des Réflexologues

JUILLET 2024, à l'attention de {{ contact.PRENOM }} {{ contact.NOM }}

Chère adhérente, cher adhérent,

Juste avant la pause estivale, voici les dernières nouvelles de votre syndicat. Le conseil d'administration prend des vacances bien méritées. Les délais de réponses pourront être un peu rallongés.

Nous vous souhaitons un très bel été, profitez-bien et nous nous retrouvons en pleine forme dès la rentrée. Dès le mois de septembre, nous relancerons le **GRAND SONDAGE** sur la pratique de la réflexologie en France. Nous pourrons ainsi analyser l'évolution de notre métier 5 ans après le premier. Nous comptons sur vous pour y répondre bien sûr mais aussi le partager largement sur vos réseaux.

Nous vous souhaitons une bonne lecture. N'hésitez pas, comme d'habitude, à nous faire vos retours sur la boite mail contact@syndicat-reflexologues.com.

A très bientôt,

Le Bureau du SPR



L'ACTUALITÉ du SPR



LA SEMAINE MONDIALE de la RÉFLEXOLOGIE

Comme chaque année, la Semaine Mondiale de la Réflexologie - SMR aura lieu la dernière semaine complète du mois de septembre, cette année du 23 au 29 septembre.

Le SPR met d'ores et déjà à votre disposition des supports de communication pour vous aider à proposer des évènements afin de mettre en avant la réflexologie. Partout en France, les réflexologues se mobilisent en action terrain au plus près du grand public: conférences, salons, compétitions sportives, soutien associatif...

Vous trouverez dans votre espace membre, sous-menu documents adhérents, les différents logos ainsi que l'affiche. Pensez à vous connectez.

Accéder à mon espace membre









ADHÉSION - RAPPEL PSC1 OBLIGATOIRE

Nous souhaitions ici faire un rappel sur un critère d'adhésion au syndicat.

Depuis la dernière AG, vous devez fournir une attestation de formation aux premiers secours - PSC1 pour adhérer ou renouveler votre adhésion au syndicat. Ce document est maintenant obligatoire (ou la preuve de l'inscription à une session en attente de l'attestation définitive).

En tant que professionnel accompagnant à la santé, vous êtes tenus de savoir prodiguer les gestes de premiers secours aux personnes accueillies au sein de vos cabinets.

Ce PSC1 devra être renouvelé <u>au moins tous les 5 ans</u>. Il fera également parti des compétences exigées dans la norme AFNOR du réflexologue.

Les professionnels de santé sont exempts de fournir le PSC1 à l'adhésion au SPR.



Les CAFÉS des RÉFLEXOLOGUES



Pour nos adhérents qui n'ont pas pu suivre le café sur la Norme AFNOR, présenté par Barbara Vigan, secrétaire générale du SPR et Elise Manzoni, présidente de la FFR.

vous pouvez accéder au replay le lien est disponible à partir de votre espace membre, documents adhérents



✓ LOI sur les DÉRIVES SECTAIRES - NEW!

Un café vous est proposé dès la rentrée, pour vous informer sur les nouvelles obligations qui attendent nos réflexologues professionnels suite à la nouvelle loi sur les dérives sectaires.

Vous pouvez déjà vous inscrire, en suivant le lien weezevent. Ce sera **MERCREDI 18 SEPTEMBRE à 18h30**





Votre syndicat professionnel et la FFR vous proposent de participer à un nouveau

CAFE DES REFLEXOLOGUES

Mercredi 18 septembre 2024 - 18h30

Sur le thème Loi du 10 mai 2024 - dérives sectaires De nouvelles obligations pour les réflexologues

Inscription via le lien Weezevent

En visio conférence, Questions Réponses, Réservé à nos adhérents uniquement

✓ ATELIER YOGA du RIRE - FFR

A la rentrée, la Fédération Française des Réflexologues vous propose un atelier Yoga du Rire, ouvert à tous les réflexologues professionnels adhérents FFR et SPR.

Tarif 10€ pour les adhérents SPR

Vous pouvez déjà vous inscrire, en suivant le lien HelloAsso Ce sera le 24 septembre 2024 de 19h à 20h

S'inscrire à l'atelier



NOS DELEGUÉS ET NOS ADHÉRENTS EN ACTION

Dans cette édition, nous mettons en lumière les initiatives inspirantes de nos délégués régionaux et adhérents, qui œuvrent sans relâche pour promouvoir le mieux-être et la réflexologie dans leurs régions respectives. Leur dévouement et leurs actions concrètes jouent un rôle crucial dans la communication de notre métier dans leur territoire respectif.

Partagez-nous vos actions et envoyez-nous vos photos et texte descriptif.



ILE DE LA REUNION

La délégation de La Réunion, s'est réunie le 8 juin dernier pour une rencontre sous forme de « Brunch convivial ». Célia Montaigne, notre déléguée Outre-Mer, invite les membres présents à participer à une action tous les 4 mois afin de permettre un rayonnement du métier et des pratiques réflexologiques sur toute l'île. Cette action peut être axée sur « l'aide à



HAUTE-GARONNE

Le 16 juin dernier avait lieu la Course et Trail des Rivières et Châteaux aux portes du Lauragais de Saint Orens.
Le SPR était représenté par Sylvie Hervéou-Pardo, réflexologue et déléguée de plusieurs départements d'Occitanie.

Une séance découverte était offerte aux participants selon un protocole de récupération après l'effort.



en VISIO

Régulièrement, les délégués départementaux et régionaux respectifs des organisations représentatives que sont le SPR et la FFR se retrouvent pour des rencontres en visio.

Des moments de partage sur le travail de terrain et de proximité auprès de nos adhérents de toutes les régions de France. Une la prise de conscience » auprès des autres acteurs et praticiens de santé. Des pistes de contacts à réactiver collectivement par la délégation régionale du SPR sont citées par le groupe : CCAS, CRC, Crédit agricole.

La réflexologie accompagne le sportif pendant sa préparation et après l'épreuve.

Un moment important pour aller vers le public et faire découvrir notre métier.

La Course et Le Trail soutenaient une cause importante "l'Association Tous avec Noé "

Noé est un jeune enfant atteint d'une maladie génétique très rare appelée

opportunité d'avancer sur nos dossiers communs.

Un grand merci à nos représentants dynamiques et bénévoles.

ÉTUDES & ENQUÊTES

MCOPS12

Sujet ÉTUDE : les bienfaits de la réflexologie sur les personnes Atteinte de cancer en soins palliatifs.

Étude coordonnée par Élise Manzoni avec l'association des soins palliatifs de Manosque.

Après deux ans de travaux, les résultats de l'étude sur l'effet de la réflexologie chez les patients atteints d'un cancer en soins palliatifs ont été présentés au congrès de soins palliatifs - SFAP 2024 à Poitiers.

L'affiche présentant les résultats est disponible en téléchargement



Lien vers le poster

Sujet ÉTUDE CLINIQUE: FIRENOX – Faisabilité et Intérêt de la Réflexologie dans la prévention de la Neuropathie chimio-Induite par l'OXaliplatine dans le cancer colorectal.

Cette étude a démarré le 30 avril dernier au CHU Rangueil de Toulouse dans le service d'oncologie digestive du Professeur Rosine GUIMBAUT.

C'est une étude interventionnelle impliquant la personne humaine à risque et contrainte minime (RIPH2) monocentrique réalisée sur 40 patients.

Les séances de réflexologie se font selon un protocole de 30 minutes standardisé selon la méthode « réflexologie occipito-podale » réalisée en étroite collaboration avec Émeline Descamps (chercheuse INSERM et réflexologue), Guy Boitout (créateur de la méthode) et Christelle Canals, réflexologue RNCP, qui exécutera les séances de réflexologie.

Elles sont concomitantes à l'administration de la chimiothérapie et effectuées dans le service juste avant le traitement de chimiothérapie, dans une salle dédiée.

La période d'inclusion des patients est de 12 mois à partir de la première inclusion et la durée totale de la recherche est de 24 mois.



Sujet ENQUÊTE: nous partageons avec vous les résultats de l'enquête bien-être 2024 mené par notre partenaire <u>RESALIB</u>.

Découvrez tous les détails sur les tendances actuelles dans le compte-rendu des résultats



Les pratiques en bien-être chez les Français •

Comment les français sont ils informés sur les pratiques en bien-être? Les critères les plus importants pour choisir un praticien Et quelles sont leurs attentes?



Lien vers l'enquête

VEILLE ET RÉGLEMENTATION

✓ LANGAGE RECOMMANDÉ

Dans un contexte de normalisation AFNOR du métier de réflexologue et des contrôles toujours présents de la DGCCRF, nous souhaitons à nouveau vous rappeler l'importance de tenir un langage adéquat dans toutes vos communications réseaux, site internet et flyers.

Vous avez la possibilité de télécharger notre <u>GUIDE TERMINOLOGIE -</u> <u>RECOMMANDATION LANGAGE PROFESSIONEL du REFLEXOLOGUE</u> avec les termes recommandés et ceux déconseillés.

Votre délégué peut être amené à vous contacter si celui-ci observe des erreurs d'écriture pour vous guider et vous conseiller.

Pour toutes questions à ce sujet, vous pouvez dans un premier temps prendre contact avec votre délégué territorial ou prendre contact avec la commission Veille et Vigilance.



La commission travaille actuellement sur la conception de FAQ spécifiquement liés à la posture professionnelle et à la déontologie du réflexologue. Voici, à titre d'exemple, quelques questions déjà recensées par la commission.

Si vous avez des questions de ce type à transmettre et qui manqueraient, n'hésitez pas à les faire parvenir afin que la commission puisse

finaliser et partager ces FAQ dans l'espace membre aux adhérents.

- Si je n'ai pas de CGV, est-ce que c'est grave ?
- Comment puis-je me mettre aux normes RGPD?
- Je n'ai pas de mentions réglementaires, dois-je obligatoirement les mettre sur mon site internet?
- Est-ce que les termes « médecine traditionnelle » et « bien-être » sont utilisables?
- Est-ce que cette phrase est acceptable : « Le but étant d'atteindre 80% d'amélioration au cours de la séance ». Réponse : NON sauf si une étude vient fonder sa réponse.
- Est-ce que le logo du SPR est obligatoire sur mon site internet ? Non mais peut aider à renforcer votre position au regard du métier et votre crédibilité

Contacter la commission Veille & Vigilance

LES DÉLÉGATIONS



Bienvenue à Brigitte AGUETANT, nouvelle déléguée pour le département des Alpes de Haute-Provence (04).

Bienvenu à Christophe GUEDON, nouveau délégué pour le département de la Vendée (85).

Bienvenue à Anita MARIE COTILLARD, nouvelle déléguée pour les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne (14-50-61).

Vous pouvez porter votre candidature très facilement en contactant votre délégué régional ou directement en envoyant CV et lettre de motivation sur la boite :

contact@syndicat-reflexologues.fr

Consulter la cartographie

QUESTIONS FREQUENTES FAQ en LIGNE

LE SPR REPOND A VOS QUESTIONS

Accéder à la FAQ

cartographie des délégations

Nous suivre sur Facebook

Nous suivre sur LinkedIn

Syndicat Professionnel des Réflexologues 12, rue Houdart 75020 Paris contact@syndicat-reflexologues.com



Cet email a été envoyé à {{ contact.PRENOM }} {{ contact.NOM }}.Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Syndicat Professionnel des Réflexologues.

Afin de respecter la règlementation, vos informations personnelles sont strictement confidentielles. Nous ne les transmettons à personne. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. En cas de besoin, contactez-nous.



© 2016-2021 Syndicat Professionnel des Réflexologues